



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 07 janvier 2022

Le 07 janvier 2022 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SOMMAING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de Roland SALENGRO, Maire.

Présents: M. SALENGRO Roland, Maire. Mmes BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, DUPART Marlène, MM. DELHAYE Guillaume, GABELLE Simon, LENOIR Christian, MAUZÉ Jean-François.

Absents : Mme DESOMBREUX Clarisse a donné procuration à Mme DUPART Marlène.

M. DUFOUR Frédéric a donné procuration à M. DELHAYE Guillaume.

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 03/01/2022

Date d'affichage : 03/01/2022

a été nommé secrétaire : M. MAUZÉ Jean-François

Objet des délibérations

1. Autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2022.
 2. Réactualisation des tarifs de consommation de gaz et d'électricité lors de la location de la salle polyvalente.
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 26 novembre 2021

Le compte-rendu est validé par le conseil : 9 voix pour. Le conseiller absent lors du conseil du 26 novembre 2021 ne prend pas part au vote.

Autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'avant le vote du budget primitif 2022 et sur autorisation de l'organe délibérant, il peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les premières factures concernant l'aménagement Centre-bourg étant déjà parvenues en mairie, il est nécessaire de mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022,

Total dépenses investissement (2021)	642 251,00 €
Total du chapitre 16 (2021)	11 770,00 €
Total des dépenses d'investissement hors chapitre 16	630 481,00 €
Report maximum au titre de L1612-1 du CGCT	157 620,25 €

Factures reçues : Inovert	:	1 439,56 €
Inovert	:	36 733,80 €
Descamps TP	:	14 346,36 €
total	:	52 519,72 €

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter, 10 voix pour.

Réactualisation des tarifs de consommation de gaz et d'électricité lors de la location de la salle polyvalente

Le tarif de consommation des énergies (gaz et électricité), lors de location de la salle polyvalente, n'a pas été revu depuis de nombreuses années. La présentation des tarifs actuels ainsi que la proposition de nouveaux tarifs suscitent un débat au sein du conseil municipal, et nécessitent une étude plus approfondie du projet.

A l'unanimité du conseil, il est décidé de reporter l'adoption de la délibération à une date ultérieure.

Questions diverses

- Aménagement centre-bourg. Invitation des partenaires qui ont subventionné l'opération (État, Région, Département), des entreprises et de la maîtrise d'oeuvre le mardi 25 janvier à 11 h
- Sécurisation du carrefour rue de Denain / rue de Saint-Quentin (au niveau de la chapelle Notre-Dame des Victoires)
- Travaux de réfection de l'assainissement rue de Quérénaing (Noréade) pendant 2 mois (janvier / février 2022)
- Bien sans maître (dossier en attente)
- Changement du jour de ramassage des poubelles jaunes (lundi au lieu de jeudi)
- Installation du défibrillateur dans la salle polyvalente.
- Agenda du mois de janvier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.